

# Jaurès et la défense nationale

## Benoît Kermoal\*

\* *Doctorant à l'EHESS,  
enseignant en histoire  
au lycée Saint-Exupéry,  
Mantes-la-Jolie*



Après la forte progression des socialistes aux élections législatives d'avril-mai 1914, Jean Jaurès souhaite que la SFIO puisse influencer le programme politique du futur gouvernement, qui doit être mis en place au début du mois de juin. Deux sujets sont particulièrement importants : l'adoption définitive d'une réforme fiscale plus juste basée sur l'impôt sur le revenu<sup>1</sup> et le réexamen de la loi de Trois Ans, qui a été adoptée l'année précédente malgré l'opposition de la gauche française<sup>2</sup>. Dans *l'Humanité* du 20 mai 1914, Jean Jaurès aborde la question de l'organisation de l'armée : « Les officiers qui songent un peu à l'avenir se demandent ce qu'on fera des hommes la troisième année, et quand on leur rappelle ce que disaient à la Commission de l'armée les partisans de la loi de trois ans qui annonçaient pour la troisième année des exercices nouveaux et stimulants, les officiers éclatent de rire, tristement, amèrement [...] L'armée serait donc menacée de la plus fastidieuse monotonie, des répétitions les plus stériles et du dégoût le plus mortel si le régime des trois ans, qui ne commencera en fait à fonctionner que dans dix-huit mois, n'était pas abrogé avant cette date<sup>3</sup>. » Derrière les questions d'encadrement de l'armée abordées dans cet article se profilent

1. Voir à ce sujet la note que nous avons publiée, « Jaurès et la réforme fiscale », Fondation Jean-Jaurès, coll. « Les Notes Jaurès », n° 7, 28 février 2014 (en ligne : [www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-la-reforme-fiscale](http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-la-reforme-fiscale)).

2. Voir à ce sujet la note que nous avons publiée, « Jaurès : réformer l'armée, agir pour la paix », Fondation Jean-Jaurès, coll. « Les Notes Jaurès », n° 2, 29 janvier 2014 (en ligne : [www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-reformer-l-armee-agir-pour-la-paix](http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-reformer-l-armee-agir-pour-la-paix)).

3. Jean Jaurès, « Sans se déjuger », *l'Humanité*, 20 mai 1914, p. 1 (en ligne : [gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2538319.langFR](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2538319.langFR)).

La Fondation Jean-Jaurès met en œuvre partout en France et tout au long de l'année 2014 de nombreuses initiatives pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Retrouvez chaque semaine une nouvelle note de l'auteur qui, à partir d'un article de Jean Jaurès à la même date en 1914, nous fait redécouvrir l'homme et ses idées.



# Jaurès et la défense nationale

surtout les questions de la défense nationale et de la participation du peuple à l'armée ; le chef de file des socialistes français a depuis plusieurs années pris part à la réflexion sur ces sujets, n'hésitant pas à se placer à contre-courant de certains socialistes et des militants du mouvement ouvrier qui prônent alors l'antimilitarisme.

## L'ARMÉE NOUVELLE : LES QUESTIONS MILITAIRES VUES PAR JAURÈS

Jean Jaurès étudie depuis 1904 l'armée française et les aspects stratégiques, politiques et historiques de la défense nationale. C'est en effet après le congrès d'Amsterdam de la IIe Internationale que le penseur socialiste s'intéresse à ce sujet. Il lui faut bien comprendre le domaine militaire pour pouvoir élaborer ensuite une doctrine pacifiste efficace. Plutôt que de se contenter de slogans ou d'idées simples sur l'armée, il part du principe qu'il faut au contraire devenir un expert afin que l'idéal pacifiste repose sur une parfaite connaissance de l'armée et des évolutions historiques de la guerre. De sa participation à la commission de l'armée à la Chambre découle un projet de loi qu'il propose en 1910 en y ajoutant un véritable traité sur la défense nationale. Un an plus tard, ce document devient un livre intitulé *L'Organisation socialiste de la France. L'Armée nouvelle*<sup>4</sup>. Le titre choisi présuppose qu'il s'agit du premier tome d'une réflexion plus large sur l'idéal socialiste. Que Jaurès ait débuté cette étude par la question de l'armée et de la défense nationale n'est pas dû au hasard : il est en effet persuadé que c'est un sujet majeur, tant il faut envisager la possible dégradation des relations internationales en Europe, qui peut aller jusqu'à une guerre dévastatrice. Son ouvrage fait date en ce qui concerne la doctrine socialiste de l'armée.



Constitué de treize chapitres denses, *L'Armée nouvelle* est un texte majeur de la pensée jaurésienne. Nourri des multiples lectures de l'auteur, c'est tout d'abord une sociologie historique de l'armée française, mais c'est également un ouvrage théorique sur la stratégie militaire et un texte politique détaillant ce que devrait être la place du peuple et de la classe ouvrière dans une armée mieux structurée. Pour Jaurès, le milieu militaire et le mouvement ouvrier sont deux mondes qui s'ignorent, or il faut au contraire que les échanges soient nombreux entre les deux structures. Il se fait, par ailleurs, le critique

4. Jean Jaurès, *L'Organisation socialiste de la France. L'Armée nouvelle*, Paris, Jules Rouff, 1911.

# Jaurès et la défense nationale

acerbe de l'organisation de l'armée française de son époque, qu'il juge totalement inefficace. Il insiste en particulier sur le rôle important que devraient avoir les réservistes dans l'organisation de la défense du pays. Il faudrait tout faire pour avoir une nation bien préparée militairement plutôt que de se contenter d'un temps de service militaire qui n'est en soi pas très efficace. L'intellectuel socialiste privilégié, dans cette optique, le renouvellement de l'encadrement de l'armée : des officiers bien formés, parfaitement républicains et qui soient à même d'inculquer les règles d'une bonne conduite en temps de guerre à l'ensemble des citoyens.

C'est dans le dixième chapitre, intitulé « Le ressort moral et social. L'armée, la patrie, le prolétariat », qu'il exprime le mieux sa conception de l'apport de la classe ouvrière et des militants socialistes à la défense du pays. Il ne faut pas que l'armée serve à réprimer les mouvements populaires, car cela coupe les militaires du peuple. Jaurès écrit surtout un plaidoyer pour la participation du peuple à la défense du pays : « Il n'y a donc aucune contradiction pour les prolétaires socialistes et internationalistes à participer, de façon active, à l'organisation populaire de la défense nationale. Au contraire, plus le problème qu'ils ont à résoudre est difficile et troublant, plus il importe qu'ils accroissent leur autorité et leur influence en exerçant toute la force d'action dont ils peuvent disposer. Plus il importe aussi qu'ils aient sur l'armée des prises très fortes, pour la faire mieux servir, aux heures de crise, aux fins ultimes du prolétariat, à la protection de la paix internationale et de l'indépendance nationale. Leur participation active au fonctionnement de l'armée renouvelée est donc une loi de la croissance prolétarienne et de l'action socialiste<sup>5</sup>. »



2014  
année  
Jaurès

Un tel raisonnement est contraire à ce que pensent les principaux dirigeants militaires du pays à cette époque. Ils conçoivent davantage l'armée comme un bastion des traditions, un milieu fermé et élitare et un assemblage de troupes chargées de faire respecter l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Jaurès souhaite, lui, disposer d'une armée parfaitement républicaine, mais plus encore d'une armée de masse, populaire et qui soit en adéquation avec les idéaux socialistes. Le projet de loi qui a accompagné cette réflexion n'a pas été adopté, et l'état-major n'a pas pris la peine de

5. *Cœuvres de Jean Jaurès : L'Armée nouvelle*, t. 13, édition établie par Jean-Jacques Becker, Paris, Fayard, 2012, p. 418.



s'intéresser à cette étude pourtant très bien informée et porteuse d'une vision novatrice de la défense nationale. Cela dit, dans les rangs du mouvement ouvrier, le projet jaurésien a aussi pu rencontrer des oppositions.

### L'ANTIMILITARISME ET LA LUTTE CONTRE LA GUERRE AU SEIN DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

Patriote et partisan de la défense nationale, Jean Jaurès développe une pensée qui aboutit à la promotion du pacifisme comme seule solution pour que l'humanité puisse vivre dans le monde moderne. S'il était un pacifiste intransigeant, Jaurès n'a cependant jamais été antimilitariste, alors que de nombreuses tendances, parmi le mouvement ouvrier, n'hésitaient pas à afficher leur haine de l'armée et du nationalisme guerrier.

L'antimilitarisme est alors perçu par de nombreux militants socialistes comme une stratégie révolutionnaire, la seule à pouvoir éviter la guerre et celle qui doit faire émerger une société nouvelle plus juste. Il faut, selon eux, lutter contre l'armée, et surtout contre le militarisme, terme qui désigne pêle-mêle l'arrogance des cadres militaires, les officiers réactionnaires, l'armée considérée comme un outil de l'exploitation capitaliste et du contrôle policier de l'État. Lutter contre l'armée, c'est donc affaiblir le régime capitaliste et créer les conditions favorables à l'émergence de la révolution. Au sein de la SFIO, c'est le courant de Gustave Hervé qui incarne cette vision. Il est aidé par le syndicalisme révolutionnaire, qui attire de nombreux militants de la CGT. Le journal de Gustave Hervé, *La Guerre sociale*, est le creuset de l'antimilitarisme en France avant la Grande Guerre, où l'on retrouve des dirigeants socialistes et des personnalités syndicalistes. Jaurès est opposé à de telles idées, qu'il juge excessives. Lors de la grande mobilisation pacifiste contre la loi de Trois Ans, il a cherché pourtant à rassembler tous les courants opposés à l'élargissement du temps de service militaire de deux à trois années. Et en développant une pensée cohérente sur la défense nationale, il a réussi à devenir le fer de lance de cette action collective : partisans des conceptions jaurésiennes, membres de la SFIO ou non, socialistes antimilitaristes, syndicalistes et anarchistes, tous se sont retrouvés autour du rejet de ce projet de loi, et Jaurès est rapidement apparu comme leur leader naturel. Cela lui a permis d'expliquer ses idées concernant la patrie, l'organisation





de l'armée et la défense nationale. Lutter pour la paix est son but ultime, mais, pour y arriver, il a démontré qu'il fallait mettre au point une nouvelle conception du rôle du peuple dans la défense armée du pays. Ces deux aspects – contrairement aux apparences – ne sont en aucun cas contradictoires.

### VERS UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Dans son article du 20 mai 1914, le directeur de *l'Humanité* se place dans le débat politique du moment ; il veut que la nouvelle majorité – et donc le nouveau gouvernement qui en découlera – abroge la loi de Trois Ans. Il précise en effet : « La loi est condamnée dans les esprits ; elle est moribonde. Ce sera faire œuvre française que d'en débarrasser le pays<sup>6</sup>. » Au moment où il écrit ces lignes, les tractations vont bon train à la Chambre des députés. Une majorité de gauche s'est dégagée, où l'on retrouve de nombreux élus qui sont contre la loi de Trois Ans. La SFIO ne souhaite pas participer activement au nouveau gouvernement, car elle estime que le régime républicain ne remplit pas les conditions pour un exercice socialiste du pouvoir<sup>7</sup>, les socialistes veulent cependant jouer les premiers rôles dans le choix des hommes qui constitueront le nouveau gouvernement. Dans un premier temps, on pense que René Viviani, un ancien socialiste qui a rejoint le centre gauche, est le mieux placé pour être le président du Conseil. Néanmoins, par le passé, il a proclamé son soutien à la loi de Trois Ans. De longues discussions aboutissent à la désignation du centriste Alexandre Ribot au début du mois de juin, mais, à peine proposé aux parlementaires, le nouveau gouvernement est rejeté par une majorité de députés, et c'est finalement Viviani qui obtient le soutien nécessaire pour conduire le nouveau gouvernement.



Jean Jaurès a joué un rôle important dans ces tractations parlementaires : il a tout fait pour avoir la garantie que le nouveau gouvernement réexaminerait l'allongement du service militaire, aspirant à un gouvernement radical majoritaire auquel la SFIO apporterait son soutien. Le compromis adopté ne satisfait pas les socialistes, qui ont voté contre l'investiture du nouveau gouvernement. Malgré cela, Jaurès a pu imposer dans les

6. Jean Jaurès, « Sans se déjuger », *op. cit.*

7. Nous reviendrons dans une prochaine note sur les conceptions de la prise et de l'exercice du pouvoir développées par Jaurès et la SFIO.

# Jaurès et la défense nationale

débats sa conception de la défense nationale, dans laquelle le peuple socialiste a un rôle déterminant à jouer. Profondément pacifiste, il est toutefois persuadé que, pour favoriser la naissance d'un monde meilleur, il faut préparer au mieux la défense nationale. Jean Jaurès, tout en demeurant le défenseur infatigable de la paix jusqu'à son assassinat, reste attaché à la promotion d'une armée qui serait véritablement au service du peuple et du prolétariat. Il précise ainsi dans *L'Armée nouvelle* : « C'est à cette pensée ouvrière complète que la République peut, dès maintenant, faire appel si elle veut assurer l'organisation d'une armée vraiment défensive, populaire et efficace<sup>8</sup>. » Les semaines qui suivent la rédaction de l'article intitulé « Sans se déjuger » vont voir le chef des socialistes batailler pour faire entendre ses idées, aussi bien en France que dans toute l'Europe.

## Pour aller plus loin

Les conceptions jaurésiennes concernant la défense nationale étant avant tout exprimées dans *L'Armée nouvelle*, nous conseillons en premier lieu la lecture de cet ouvrage, republié récemment avec un appareil critique :

- Œuvres de Jean Jaurès : *L'Armée nouvelle*, t. 13, édition établie par Jean-Jacques Becker, Paris, Fayard, 2012.
- On peut compléter cette lecture par les trois introductions accompagnant les rééditions précédentes de *L'Armée nouvelle*, écrites par Madeleine Rebérioux (en 1969), Louis Baillot (en 1977) et Jean-Noël Jeanneney (en 1992), disponibles sur le site Internet de la Société d'études jaurésiennes (en ligne : [www.jaures.info/dossiers/dossiers.php?val=65\\_1+armee+nouvelle+trois+introductions](http://www.jaures.info/dossiers/dossiers.php?val=65_1+armee+nouvelle+trois+introductions)).



Deux études collectives permettent de faire le point sur les idées de Jaurès au sujet de l'armée et de la défense nationale :

- « Lire *L'Armée nouvelle* », un numéro coordonné par Jean-François Chanet, *Cahiers Jaurès*, n° 207-208, janvier-juin 2013.
- « Jaurès et la défense nationale », actes du colloque de Paris, 22 et 23 octobre 1991, *Cahier Jaurès*, n° 3, *Bulletin de la Société d'études jaurésiennes*, n° 130, 4<sup>e</sup> trimestre 1993 (en ligne : [gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62883524.image](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62883524.image)).

Plus largement, sur l'histoire du socialisme et de la guerre :

- Patrice Buffotot, *Le Socialisme français et la guerre. Du soldat-citoyen à l'armée professionnelle 1871-1998*, Bruxelles, Bruylant, Paris, L.G.D.J., coll. « Histoires », 1998.

8. *Œuvres de Jean Jaurès...*, op. cit., p. 419.